

RECHERCHES DANS LA FORÊT DE MAUVEZIN

Laurette FAUROUX

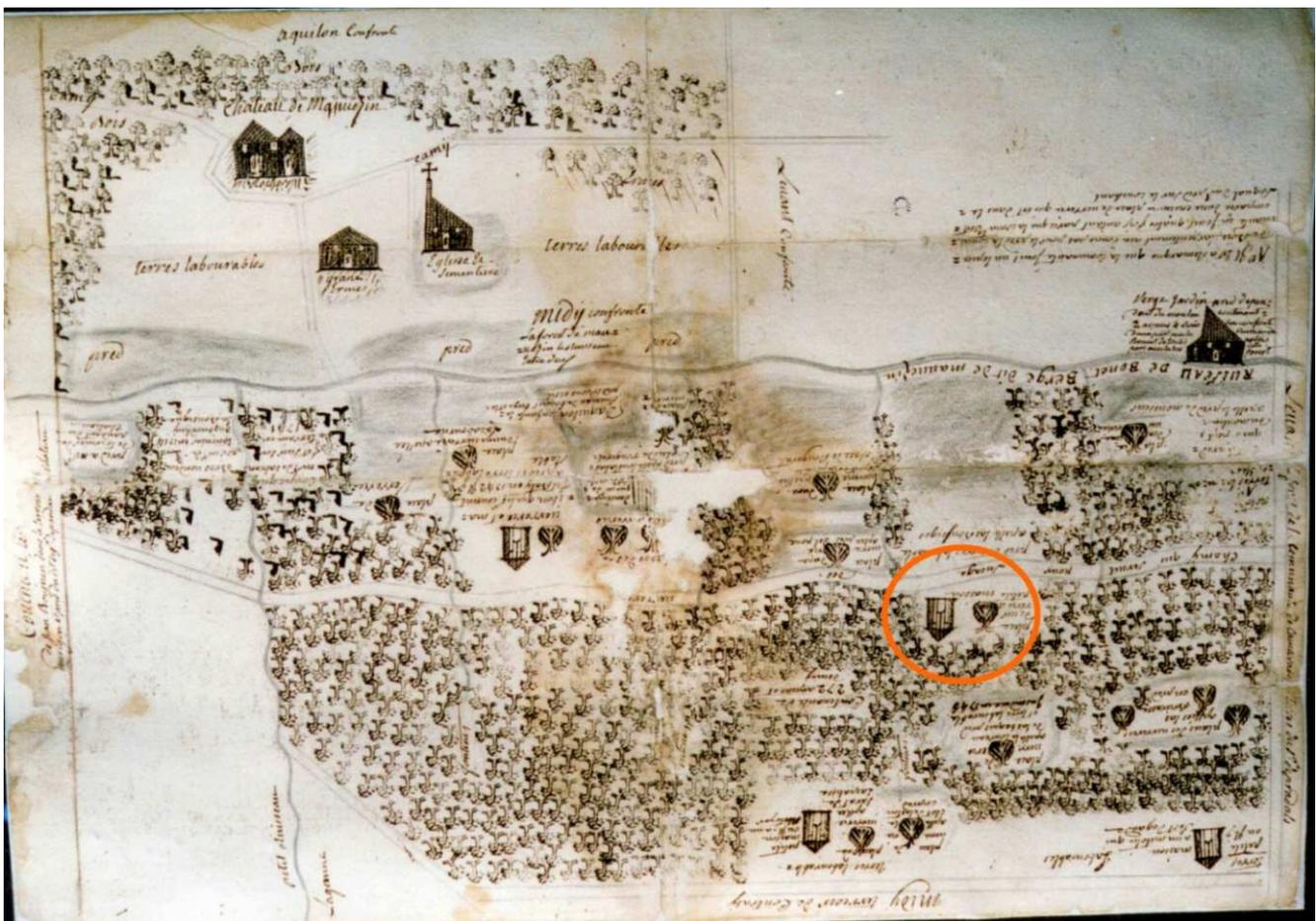
Nos recherches entreprises dans la Forêt de Mauvezin se sont appuyées sur une carte dessinée en 1779 par un anonyme et qui provient du Chartier de Rhodes, conservé aux archives départementales de Foix. Cette carte surprend, car elle peut se lire dans les deux sens. Il faut imaginer que c'est une petite vallée dont le point le plus bas est le ruisseau de Monner (420 m) et dont les deux versants se font face. Le versant nord qui culmine à 698 m porte la forêt ; le versant sud, le Château, la ferme et une église, aujourd'hui disparue.

Les fours de verriers sont représentés par de petites grenades disséminées dans cet espace, de chaque côté du chemin transversal qui servait pour les verreries. Parfois, on y voit de petites maisons prouvant que ces lieux, aux noms occitans, ont été habités. Des petits ruisseaux dévalent cette pente abrupte en « cascadant » jusqu'au ruisseau de Monner et font de cette forêt un lieu bien irrigué.

On y compte 15 fours de verreries, ce qui laisse perplexe car ça fait beaucoup pour une seule année ! On se dit que tous n'ont pas fonctionné en même temps. J'en veux pour preuve le site nommé « Coureau de las baques » qui est dit « incendié en 1745 ». Donc, en 1779, il n'existait certainement plus. Or, il est inventorié !

J'ose avancer que ce dessin serait peut être un plan récapitulatif des verreries ayant existé depuis 1681, date d'installation du premier four par deux verriers : Clovis de Robert FALGA et Jacques de Grenier Périlhou. Ils ont affermé une partie de cette forêt au propriétaire du lieu, le Comte de Foix –Rabat, pour huit ans.

En 1787, une expertise de cette forêt a été réalisée à la demande du Baron de Castelnau qui l'avait achetée au Comte de Sabran en 1779 (coïncidence de date !) et qui pensait avoir été trompé sur la valeur réelle de ce bien. Cette expertise,

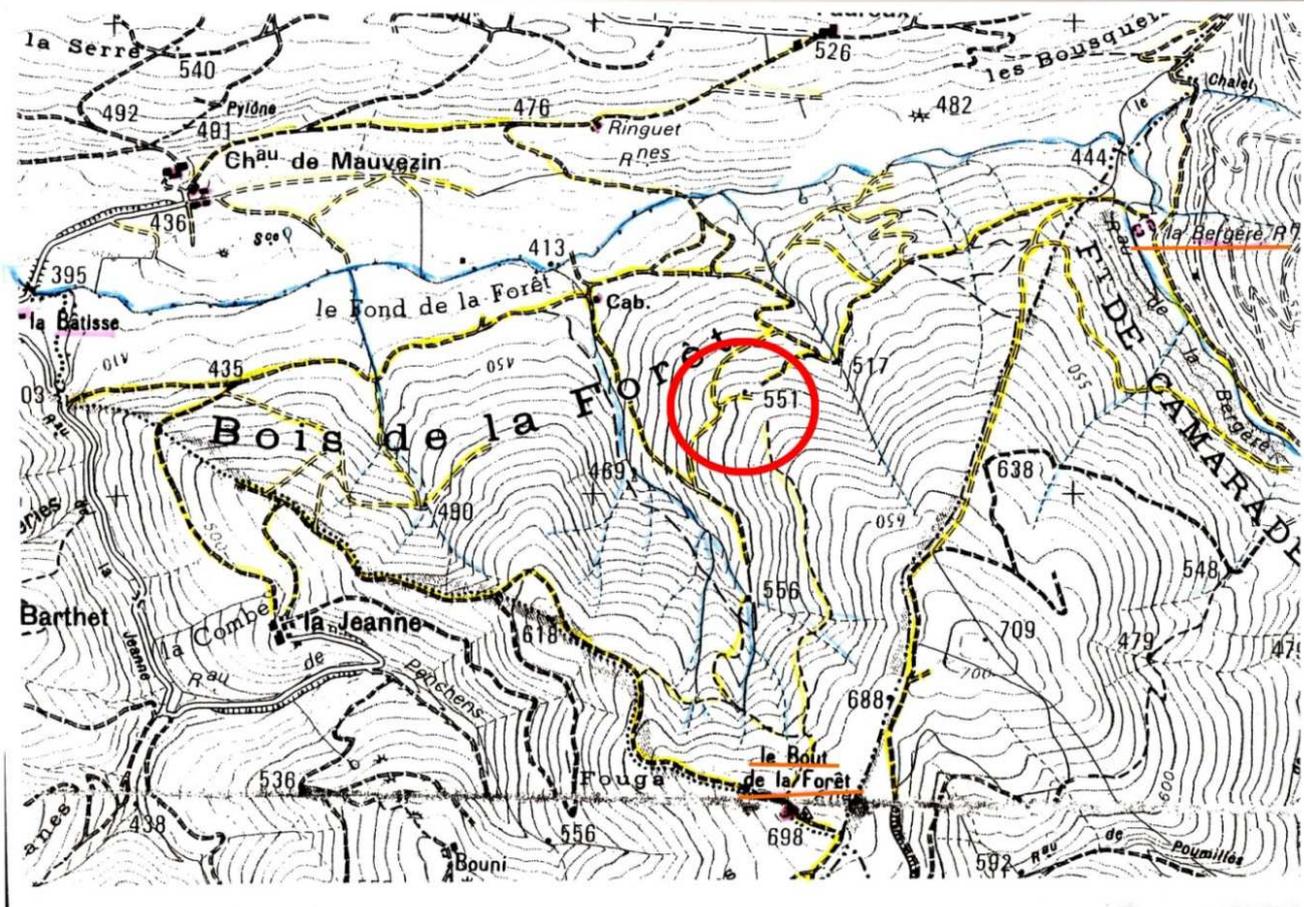


dûment circonstanciée, nous renseigne sur l'existence d'une verrerie comprenant, outre le local du four, le logement du maître, celui des « ouvriers » et tout à côté un magasin. Ce local jouxtait les bâtiments d'une ferme importante, le tout situé au Bout de la Forêt.

Aujourd'hui cette forêt est privée ; elle est la propriété de MM. Ducler, résidant à Mirande (Gers) auxquels, M. Olivier Gondran, président de la Réveillée, s'est adressé pour obtenir le droit de patrouiller, à notre guise. Autorisation très aimablement accordée.

C'était le 4 novembre 2013.

1° sortie : 2 décembre 2013 (la mauvaise météo de novembre étant la cause de ce retard). Il faisait 3° au thermomètre. Munies de la carte IGN et du plan de 1779, nous empruntons « le chamy qui servet pour les verriers » côté ouest, lieu dit la Bâtisse. Il traverse une imposante forêt de résineux (2 sortes d'épicéas) replantée il y a quelque soixante ans, nous a-t-on dit. La forêt originelle était une forêt de hêtres dont il reste quelques spécimens remarquables, côté est, territoire de Camarade. Le versant est très abrupt ; des chemins pour nous hisser sur cette pente, nous n'en voyons pas. Beaucoup de blocs de grès parfaitement parallélépipédiques encombrent le côté gauche du chemin mais ils n'ont rien à voir avec des pierres de construction. Ils sortent tels quels du « ventre » de la terre. Déception ! Le froid nous oblige à rentrer plus tôt que prévu. Le premier contact avec cette forêt nous dit que nous aurons du pain sur la planche : ce lieu est très vaste (plus de 150 ha) et localiser une ruine de four dans cet espace, ne sera pas chose facile. Autant chercher une aiguille dans



une botte de foin !

Lundi 9 décembre : météo plus clémente. Changement d'itinéraire, c'est par le Bout de la Forêt que nous entamons la visite, ce qui nous oblige à un long détour (40 mn) par Montesquieu –Avantès. Mais le détour en vaut la peine : un panorama superbe s'offre à nos yeux sur presque 360° : la chaîne des Pyrénées avec le Mont Valier, les chaînons des pré-Pyrénées, les collines du Piémont et à l'ouest, la plaine de la Garonne...C'est ici que se trouve, la métairie, déjà annoncée, dont « le métayer servait de garde », selon le plan de 1779. Cette bâtisse existe encore, à l'état de ruine. Nous examinons attentivement les murs à la recherche de pierres vernissées de pâte de verre provenant d'anciens fours et utilisées en réemploi...peine perdue !

Derrière la métairie, nous descendons à l'orée de la forêt où nous tombons sur une source qui alimente un ruisseau. Tout en descendant la pente nous regardons de part et d'autre s'il n'y aurait pas quelque replat assez grand pour loger un four, une maison, un hangar...Des petits replats adossés à la pente existent, mais ce sont des charbonnières qui nous livrent des débris de charbon de bois lorsque nous soulevons la couche de feuilles et d'humus. Autre déception ! Et le jour touche déjà à sa fin. Les jours sont courts en décembre...

Le 16 décembre : même parcours, sans perte de temps. Tout à coup, dans la pente, nous discernons une mare. En dessous, s'étend un vaste replat encombré de végétation, des fougères surtout. Ceux qui ont replanté cette forêt ont respecté cette clairière. Pourquoi ?

Tout à coup, Huguette crie : « mais, mais c'est du verre ! » et elle arbore un déchet vernissé. Nous n'en croyons pas nos yeux ! Nous voilà à quatre pattes en train de fouiller le sol. C'est au dévers d'un talus qui ceinture cette clairière que nous

tombons sur une moisson de déchets : morceaux de creusets, débris de soles de four, petits blocs de quartz et de grès à demi calcinés. Nous exultons ! La prochaine fois nous viendrons par le chemin des verriers car nous sommes, juste au dessus !

Selon la carte IGN, nous sommes à la côte 551. Cette clairière est signalée par un tout petit espace blanc au milieu duquel se trouve un point noir qui, selon la légende de la carte, pourrait être une ruine. Ce point géodésique n'est pas le seul de la carte. On va les étudier méthodiquement. Nous reportons notre découverte sur le plan de 1779 et nous voyons que ce lieu est dit « place de verrerie et petite maison ». Dommage il n'a pas de nom. Nous sommes déçues...

Je suis revenue sur ce lieu en compagnie de cousins qui m'ont proposé de prospecter le sol avec un détecteur de métaux. Cette petite machine a mis au jour quatre vestiges : un clou forgé comme on les faisait anciennement, un tesson de faïence jaune, une piécette en cuivre très usée et illisible et tenez- vous bien, un dé à coudre de femme ! (modèle ouvert sur le dessus, ce qui n'existe plus aujourd'hui) C'était ... il y a deux cent trente quatre ans au bas mot ! Pas mal !



Pendant les onze sorties qui ont suivi cette journée mémorable, nous avons méthodiquement passé en revue tous les points géodésiques de la carte I G N qui correspondent, peu ou prou, à des emplacements dessinés en 1779.

Hélas, le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances, ni à celui de notre travail. Nous n'avons pas renouvelé l'exploit du 16 décembre 2013. Et nous réalisons que, ce jour là, nous avons eu une sacrée chance !

Non, tout de même ! Nous avons trouvé un petit quelque chose de plus qui

nous a fait réfléchir. Côté est, près de la forêt de Camarade, se trouve la ruine imposante du moulin de la Bergère, alimentée par le ruisseau du même nom. En nous rendant sur ce lieu, nous tombons par hasard, sur un parfait rond de pierres : vingt deux pierres exactement, posées côte à côte, calcinées côté intérieur, intactes, côté extérieur. Ce rond mesure 2,5 m de diamètre et se trouve à proximité d'un ruisseau. Les débris de charbon que nous soulevons en grattant le sol nous disent qu'il y a eu là, une charbonnière. Tiens donc ! Une charbonnière cerclée de pierres ? C'est bien la première fois que nous rencontrons pareil scénario. Et Dieu sait si nous en avons vu des charbonnières, mais cerclées de pierres jamais ! Un expert consulté n'a pas contredit notre remarque, au contraire. Ce cercle de pierres n'a pas été posé par les charbonniers. Quelqu'un d'autre avait-il délimité cet espace pour construire autre chose, avant les charbonniers ? Mystère ! La question reste posée mais elle restera pour aujourd'hui sans réponse.

ATOUPS ET CONTRAINTES D'IMPLANTATION DES VERRERIES DANS LA FORÊT DE MAUVEZIN DE STE CROIX VOLVESTRE

Huguette HEUILLET

Chemin faisant dans la forêt de Mauvezin de Ste Croix, nous nous sommes interrogés : pourquoi autant d'emplacements de verreries à cet endroit ?

Cette question nous a amenés à rechercher :

les atouts et les contraintes d'implantation des verreries dans cette forêt.

L'implantation des verreries est conditionnée par **la présence de matières premières**. Dans le Volvestre, on fabriquait du verre silico sodocalcique ou silico sodopotassique, la silice, la potasse, la chaux (et) (ou) la soude étaient donc nécessaires à leur fabrication.

Trouvait-on tous ces matériaux sur le secteur ?

L'examen de la carte géologique de la contrée de Mauvezin fait apparaître des terrains du crétacé supérieur, avec des grès, des calcaires, du quartz ...L'observation de bancs de grès montre qu'ils se délitent en blocs ou en plaquettes, ces matériaux pouvaient servir à la construction des fours ou à la fabrication du verre. En bas de la forêt nous avons trouvé des « poudingues », c à d, des dragées de quartz cimentées par du sable siliceux dont l'érosion libère de la gravette quartzique ; elle a pu être utilisée par les verreries du « Fond de la forêt ».

Au nord est et au centre de la forêt il y a de gros blocs de quartzites, ils s'usent en donnant des morceaux de quartz anguleux, ces matériaux étaient également favorables à la fabrication du verre. La silice sous différentes formes est donc très abondante dans cette forêt.

Pour obtenir de la chaux, il fallait calciner du calcaire dans des fours à chaux. Au nord de la commune de Mauvezin, les affleurements de calcaire sont nombreux. Une parcelle s'appelle d'ailleurs le « Camp del four » ; à ce niveau il y avait probablement un four à chaux, mais la prospection des lieux ne nous a montré qu'une énorme excavation.

Les sels de potasse entraient dans la fabrication du verre du Volvestre, ils amélioraient ses qualités techniques. Ces sels provenaient des cendres de fougères ; encore aujourd'hui les fougères sont très abondantes dans la forêt de Mauvezin. Des données historiques montrent que les verreries du Volvestre étaient approvisionnées en salicor par des marchands de verre de Ste Croix Volvestre, ils allaient chercher ce produit dans la zone littorale méditerranéenne.

Par conséquent les verriers ont pu trouver sur le site de Mauvezin pratiquement tous les matériaux nécessaires à la fabrication du verre.

La fabrication du verre nécessitant beaucoup d'énergie, les verreries se sont implantées dans « le Bois de la forêt ». L'examen d'un document d'archives, extrait du Chartrier de Rhodes nous renseigne sur l'état de la forêt et sur son exploitation au 18^e siècle :

- la forêt avait à cette époque une surface de « 277 sétérées » soit 157 ha,
- elle était peuplée de feuillus : « chênes, hêtres, trembles, autres morts bois, cerisiers, noisetiers, ronces... »
- elle était exploitée « tous les seize ans » et pouvait produire « 16 bûchers de bois par arpent.. ; soit 4120 bûchers pour la forêt entière ».

Il fallait beaucoup de bois pour alimenter une verrerie à six pots « 400 bûchers de bois par an » cette quantité est considérable, elle correspond à 1000 stères ou 250 cannes.

Compte tenu du rendement en bois et de la rotation des coupes, la forêt de Mauvezin ne pouvait supporter qu'une verrerie à la fois, les verreries étaient déplacées quand le bois s'épuisait, ceci explique les multiples emplacements de verreries, (15 sur seulement 150 ha !) Il semblerait, d'après le Chartrier de Rhodes que le dernier emplacement de verrerie se trouvait « au Bout de la Forêt ». En la parcourant, nous avons pu observer de nombreux emplacements de charbonnières ; depuis quand existaient-elles ? Fonctionnaient-elles avant, après ou en même temps que les verreries ? Des analyses anthracologiques seraient nécessaires pour le savoir. Cependant des documents d'archives nous apportent un éclairage sur le charbonnage de la forêt. Une expertise effectuée en 1787 par Jean Bernaduc expert du Comte de Sabran montre que la forêt pouvait fournir : « 6 comportes ou 1,5 charges de forge de charbon par sétérée », ce charbon étant vendu « 12 sols la comporte ou 48 sols la charge » ; ceci procurait un revenu annuel de « 977 livres 14 sols ».